

## L'ARDÈCHE UNIE

AVEC
FABRICE BRUN

**VOTRE DÉPUTÉ** 

**Chères Ardéchoises, Chers Ardéchois, L'heure est grave.** 

Suite à la claque monumentale des européennes et au rejet massif de sa politique, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale et de provoquer des élections législatives anticipées.

Sur fond d'instabilité démocratique et de radicalisation de la vie politique, je prends mes responsabilités en vous présentant à nouveau ma candidature humaniste.

Sans alliance contre nature contrairement à mes adversaires, je fais le choix de la constance, de la clarté et de la liberté.

Comme en 2017 et en 2022 où les Ardéchois m'ont témoigné leur confiance, je me présente à vous comme un député d'opposition constructif et vigilant qui vote les textes qui vont dans le bon sens pour l'Ardèche et pour notre pays. Mais qui sait aussi s'opposer avec vigueur aux injustices.

Comme je l'ai fait en votant la motion de censure sur les retraites pénalisant celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt. Et ils sont nombreux dans nos territoires ruraux.

Comme je l'ai fait par exemple en votant la loi immigration pour raffermir notre politique migratoire ou en mettant fin au gaz de schiste. Ou encore en obtenant un plan national pour notre emblématique châtaigne.

Pas de débauchage donc, ni d'arrangement d'arrière-boutique politicienne. Ma seule boussole c'est l'Ardèche et l'intérêt de la Nation.

Avec la conviction qu'on ne combat pas la montée des extrêmes en stigmatisant les électeurs. La seule réponse qui vaille, c'est de s'attaquer aux sources de la colère et de la souffrance sur des sujets du quotidien, comme la santé, l'éducation, la sécurité, le pouvoir d'achat ou le soutien à la Ruralité.

Dans le même esprit, nous souhaitons faire du travail, de la récompense du mérite, de l'effort et de l'innovation, des valeurs cardinales de notre pays. En soutenant les acteurs économiques, associatifs, culturels et sportifs de toutes nos forces. En étant les ambassadeurs permanents de notre formidable patrimoine et de nos belles traditions.

Vous nous connaissez, **avec Brigitte Bauland,** nous sommes à vos côtés. Avec une méthode désormais éprouvée et reconnue sur notre circonscription de l'Ardèche méridionale à la Montagne Ardéchoise: **le dépassement politique en fédérant toutes les bonnes volontés. Pour défendre nos 146 communes et faire avancer notre beau territoire.** Car en Ardèche, chacun le sait, « on n'est pas assez riches pour se disputer ».

Avec mon engagement fidèle. Fabrice BRUN, votre député.

Dès le 1<sup>er</sup> tour, le vote utile pour la Ruralité, pour l'Ardèche unie contre les extrêmes, c'est Fabrice Brun!



## Brigitte Bauland, suppléante Présidente du Val de Ligne, 66 ans

**Originaire de Ruoms où mon grand-père était carrier,** je suis maman de deux enfants, et grand-mère de deux petits enfants.

Avec mon mari, nous avons tout d'abord géré un négoce de matériaux à Largentière pendant quinze ans, puis repris par la suite un établissement touristique à Sanilhac durant dix ans. De 2006 à 2018, j'ai travaillé à Béthanie en tant qu'infirmière psychiatrique, au contact des personnes atteintes de handicap, et conjugué cet engagement solidaire avec celui de maire de ma commune de Tauriers durant trois mandats. Une vie bien remplie au service des autres!

Je sais combien la famille est importante. Quand le dimanche la table n'est pas remplie de convives, j'apprécie les balades en moto dans nos magnifiques contrées. Une façon comme une autre de prendre un grand bol d'air avant de replonger «les mains dans le cambouis» aux côtés de notre député et au sein de la communauté de communes du Val de Ligne.

## Fabrice Brun, votre député Travailleur indépendant, 56 ans

Le terroir, j'y suis tombé dedans tout petit. Fils de paysan, après mes études au lycée Agricole Olivier de Serres à Aubenas, j'ai longtemps travaillé au service des agriculteurs et des viticulteurs ardéchois.

J'entre dans la vie publique en devenant conseiller municipal à Ucel en 2001, puis attaché parlementaire du député Jean-Claude Flory. Par la suite, je deviens travailleur indépendant en créant mon entreprise dans le commerce du vin.

En juin 2017, les Ardéchois me témoignent leur confiance en m'élisant député de la plus belle circonscription de France avec 54,77% des suffrages. Confiance renouvelée en juin 2022 avec un score en progression de 57,10%.

Habitant Aubenas, marié, père de deux enfants, jeune grand-père comblé, ma passion est de faire le « **mécano de la République** » pour mettre de l'huile dans les rouages dans les projets, petits et grands, des 146 communes de la circonscription, de la Montagne Ardéchoise à l'Ardèche Méridionale.

Et porter sans langue de bois votre parole à Paris.

## FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS!

UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA RURALITÉ



```
Ailhon, Aizac, Astet, Aubenas, Balazuc, Banne, Barnas, Beaulieu,
 Beaumont, Berrias-et-Casteljau, Berzème, Bessas, Borne, Burzet,
   Cellier-du-Luc, Chambonas, Chandolas, Chassiers, Chauzon,
    Chazeaux, Chirols, Coucouron, Cros-de-Georand, Darbres,
     Dompnac, Fabras, Faugeres, Fons, Genestelle, Gravières,
 Grospierres, Issanlas, Issarles, Jaujac, Joannas, Joyeuse, Juvinas,
    La Souche, Labastide-de-Virac, Labastide-sur-Besorgues,
 Labeaume, Labégude, Lablachère, Laboule, Lachamp-Raphaël,
    Lachapelle-sous-Aubenas, Lachapelle-Graillouse, Lagorce,
         Lalevade-d'Ardèche, Lanarce, Lanas, Largentière,
  Laurac-en-Vivarais, Laveyrune, Lavillatte, Lavilledieu, Laviolle,
    Le Béage, Le Lac-d'Issarlès, Le Plagnal, Le Roux, Lentillères,
  Les Assions, Les Vans, Lesperon, Loubaresse, Lussas, Malarce-
sur-la-Thines, Malbosc, Mayres, Mazan-l'Abbaye, Mercuer, Meyras,
Mézilhac, Mirabel, Montpezat-sous-Bauzon, Montréal, Montselgues,
            Orgnac-l'Aven, Payzac, Pereyres, Planzolles,
Pont-de-Labeaume, Prades, Pradons, Prunet, Ribes, Rochecolombe,
            Rocher, Rocles, Rosières, Ruoms, Sablières,
   Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Alban-en-
     Montagne, Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Andéol-de-Vals,
 Saint-André-de-Cruzières, Saint-André-Lachamp, Saint-Cirgues-
             de-Prades, Saint-Cirgues-en-Montagne,
     Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Boulogne,
     Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Etienne-de-Lugdarès,
Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Germain, Saint-Gineys-en-Coiron,
        Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Joseph-des-Bancs,
  Saint-Julien-du-Serre, Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle.
       Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Maurice-d'Ardèche,
  Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Mélany, Saint-Michel-de-Boulogne,
           Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean,
Saint-Pierre-de-Colombier, Saint-Pons, Saint-Privat, Saint-Sauveur-
   de-Cruzières, Saint-Sernin, Sainte-Eulalie, Sainte-Marguerite-
    Lafigère, Salavas, Les Salelles, Sampzon, Sanilhac, Tauriers,
   Thueyts, Ucel, Usclades-et-Rieutord, Uzer, Vagnas, Valgorge,
 Vallées D'Antraigues-Asperjoc, Vallon-Pont-d'Arc, Vals-les-Bains,
      Vernon, Vesseaux, Villeneuve-de-Berg, Vinezac, Vogüé
```